



Commission économique pour l'Europe

Comité directeur des capacités
et des normes commerciales

Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation (WP.6)

Trente-deuxième session

Genève, 7-9 novembre 2022

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire de la trente-deuxième session*

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 7 novembre 2022 à 15 heures, sous forme de réunion en présentiel, dans la salle XXI (à confirmer). Les participants à distance pourront écouter les débats, mais pas intervenir (seuls les participants en présentiel en auront la possibilité).

Avant l'ouverture de la trente-deuxième session, une réunion en présentiel sur le retour aux fondamentaux de l'infrastructure de qualité se tiendra le 7 novembre 2022 de 10 heures à 13 heures. Il y sera question des principaux thèmes intéressant le Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation (WP.6).

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. Questions découlant d'autres activités.
4. Groupe consultatif de la surveillance des marchés.
5. Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation.

* La session se tiendra en présentiel le 7 novembre 2022 de 15 heures à 18 heures et les 8 et 9 novembre 2022 de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures. Des services d'interprétation (en anglais, français et russe) seront assurés. Les représentants sont priés de s'inscrire en ligne à l'adresse <https://indico.un.org/e/wp6-32nd-2022>. Les documents de session seront mis à disposition au fur et à mesure à l'adresse <https://unece.org/trade/wp6/wp6-32nd-2022>. Il convient de noter que, dans le cadre de ses efforts visant à organiser des réunions sans support papier, le secrétariat ne distribuera pas d'exemplaire papier des documents de réunion. Les représentants pourront obtenir un complément d'information, y compris un plan des salles de réunion du Palais des Nations, à l'adresse <http://www.unece.org/meetings/practical.html>. Les participants à distance pourront écouter les débats, mais pas intervenir, et ce, pour limiter à trois heures la durée des séances. Ils pourront toutefois écrire des commentaires informels dans l'application de dialogue.



6. Équipe spéciale de spécialistes de la normalisation et des techniques réglementaires.
7. Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre.
8. Programme de travail :
 - a) Rapport sur le renforcement des capacités ;
 - b) Mandat du Groupe de travail ;
 - c) Programme de travail pour 2023 ;
 - d) Activités d'autres organes de la Commission économique pour l'Europe et d'autres organisations internationales présentant un intérêt pour le WP.6.
9. Réunion-débat sur les transformations numérique et verte et leurs liens avec les politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation.
10. Questions diverses.
11. Adoption de l'ordre du jour.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
<i>Ordre du jour provisoire de la trente-deuxième session</i>	ECE/CTCS/WP.6/2022/1	Pour décision

L'ordre du jour provisoire de la trente-deuxième session du WP.6 a été approuvé par le Bureau. Il se fonde sur les décisions adoptées aux sessions précédentes et est soumis au Groupe de travail pour approbation.

La Présidente du WP.6, avec l'assistance du secrétariat, soumettra pour adoption le présent projet d'ordre du jour et informera le Groupe de travail de toute modification proposée.

2. Élection du Bureau

Les délégations des États membres qui assisteront à la réunion sur place éliront un(e) vice-président(e) pour une période de deux ans (2022 à 2024). Les candidats seront officiellement présentés par leur délégation à l'ouverture de ce point de l'ordre du jour. Les élections se dérouleront conformément à la procédure décrite à la partie V de l'appendice III du document E/ECE/1464.

3. Questions découlant d'autres activités

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
<i>Rapport soumis par le Bureau du WP.6</i>	ECE/CTCS/WP.6/2022/INF.1	Pour information

Le secrétariat rendra compte des faits nouveaux concernant le Comité directeur des capacités et des normes commerciales et la Commission économique pour l'Europe (CEE) ainsi que d'autres activités de la CEE intéressant le Groupe de travail.

Le Bureau du WP.6 présentera un rapport (ECE/CTCS/WP.6/2022/INF.1) sur les activités menées pendant la période considérée ainsi que les grandes orientations pour les mois à venir. Ce rapport est soumis au Groupe de travail pour information.

Les membres du Groupe de travail auront l'occasion de poser des questions et de formuler des observations.

4. Groupe consultatif de la surveillance des marchés

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
<i>Rapport d'activités du Groupe consultatif de la surveillance des marchés</i>	ECE/CTCS/WP.6/2022/3	Pour décision
<i>Glossaire révisé des termes relatifs à la surveillance du marché</i>	ECE/CTCS/WP.6/2022/4	Pour décision

Le Groupe consultatif de la surveillance des marchés (Groupe « MARS ») a été créé en 2003 pour offrir un espace de débat sur la surveillance des marchés, pour accroître la transparence et la visibilité de la chaîne de contrôle et pour promouvoir des pratiques de référence cohérentes. Le rapport ci-dessus est soumis au Groupe de travail pour approbation.

Le Groupe « MARS » a également établi la version finale du glossaire révisé des termes relatifs à la surveillance du marché (ECE/CTCS/WP.6/2022/4) afin de faire en sorte que tous les organismes concernés utilisent les mêmes termes de la même manière. Dans cette version révisée du glossaire, de nouveaux termes qui n'étaient pas utilisés lors de l'élaboration de la première version ont été ajoutés et les termes existants dont le sens a légèrement évolué ont été mis à jour. Le document ci-dessus est soumis au Groupe de travail pour approbation.

Les membres du Groupe de travail auront l'occasion de poser des questions et de formuler des observations.

5. Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
<i>Rapport sur les activités du Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation</i>	ECE/CTCS/WP.6/2022/5	Pour décision
<i>Révision de la recommandation T sur les normes et règlements à l'appui du développement durable</i>	ECE/CTCS/WP.6/2022/6	Pour décision

Le Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation a été créé en 2011 en tant que partenariat international de haut niveau dans le domaine de la gestion des risques. Le rapport ci-dessus est soumis au Groupe de travail pour approbation.

Le Groupe d'experts a aussi mis la dernière main à la version révisée de la recommandation T sur les normes et règlements à l'appui du développement durable (ECE/CTCS/WP.6/2022/6), qui est soumise au Groupe de travail pour approbation. Cette recommandation a été mise à jour pour rendre compte des aspects essentiels de l'économie circulaire tels que décrits à la trente et unième session du Groupe de travail. Toutes les parties prenantes ont eu la possibilité de formuler des observations sur cette version révisée de la recommandation.

Les membres du Groupe de travail auront l'occasion de poser des questions et de formuler des observations.

6. Équipe spéciale de spécialistes de la normalisation et des techniques réglementaires

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
<i>Rapport sur les faits récents dans le cadre des initiatives sectorielles</i>	ECE/CTCS/WP.6/2022/7	Pour décision

L'Équipe spéciale de spécialistes de la normalisation et des techniques réglementaires (START) a été créée en 1999 afin d'aider les États membres à améliorer la réglementation en vigueur. Il s'agit notamment de réduire les obstacles non tarifaires au commerce et d'harmoniser le contenu de la réglementation technique dans des domaines sectoriels clés tels que les équipements utilisés en milieu explosif et la sécurité des conduites d'hydrocarbures. Une attention particulière est accordée au soutien des efforts déployés par les écoles, les universités, les établissements de formation professionnelle et autres établissements de formation et de recherche pour intégrer les normes et les questions liées aux normes dans leurs programmes d'études. Le rapport ci-dessus est soumis au Groupe de travail pour approbation.

L'Initiative sur la formation en matière de normalisation (START-Ed) propose que soit créé un réseau de personnes référentes issues du monde universitaire afin de promouvoir la formation en matière de normalisation et de diffuser des informations à ce sujet (annexe 1 du document ECE/CTCS/WP.6/2022/7). Cette proposition fait suite aux recommandations formulées par le WP.6¹ dans l'évaluation de décembre 2019 au sujet de la création d'un groupe d'appui à cette initiative.

Les membres du Groupe de travail auront l'occasion de poser des questions et de formuler des observations.

7. Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
<i>Rapport sur les activités de l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre pour la période 2021-2022</i>	ECE/CTCS/WP.6/2022/8	Pour décision

¹ Voir la recommandation 2 à la page 52 : https://unece.org/DAM/OPEN_UNECE/03_Evaluation_and_Audit/Evaluation_Reports-with_SPs/06-Trade/UNECE_WP6_Evaluation_-_final.pdf.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
<i>Lignes directrices concernant l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre</i>	ECE/CTCS/WP.6/2022/9	Pour décision

À la trente et unième session du WP.6, il a été demandé de créer une équipe de spécialistes des normes tenant compte des questions de genre pour donner suite à l'Initiative lancée en 2016, dont l'objectif reste d'intégrer ces questions dans les activités et la gestion des organismes de normalisation. Le rapport ci-dessus est soumis au Groupe de travail pour approbation.

L'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre a élaboré des lignes directrices concernant l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre (ECE/CTCS/WP.6/2022/9). Ce document méthodologique propose des mesures concrètes que les organismes d'élaboration de normes peuvent prendre pour s'assurer que leurs normes tiennent compte des questions de genre et que ces questions soient bien prises en considération dans l'élaboration des normes. Ce document est appelé à devenir une publication officielle ; il est soumis au Groupe de travail pour approbation.

Les membres du Groupe de travail auront l'occasion de poser des questions et de formuler des observations.

8. Programme de travail

a) Rapport sur le renforcement des capacités

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
<i>Rapport d'activité sur le projet relatif aux normes au service de la réalisation des objectifs de développement durable, phase II</i>	ECE/CTCS/WP.6/2022/10	Pour information
<i>Supports de formation sur les normes tenant compte des questions de genre</i>	ECE/CTCS/WP.6/2022/INF.2	Pour information
<i>Supports de formation sur les normes au service de la réalisation des objectifs de développement durable</i>	ECE/CTCS/WP.6/2022/INF.3	Pour information

La phase II du projet relatif aux normes au service de la réalisation des objectifs de développement durable s'achève en 2022. Le secrétariat signale avec satisfaction qu'il livrera dans les temps tous les éléments prévus dans le cadre du projet. Le rapport donne un aperçu des principaux résultats obtenus depuis 2021, parmi lesquels figurent les supports de formations présentés au titre de ce point de l'ordre du jour. Le secrétariat attire en outre l'attention sur deux plateformes mises au point dans le cadre de ce projet. La plateforme Standards4SDGs² a été mise à jour au cours de la période considérée et répertorie désormais plus de 20 000 normes mises en correspondance avec l'ensemble des objectifs de développement durable. La seconde plateforme, qui héberge des modules de formation en ligne sur l'infrastructure de qualité, favorisera l'accès de tous aux informations pertinentes tout en appuyant les modèles de programme d'études de l'Initiative START-Ed du WP.6 sur

² Voir <https://standards4sdgs.unece.org/>.

la formation en matière de normalisation. Ces documents sont soumis au Groupe de travail pour information.

Les membres du Groupe de travail auront l'occasion de demander des précisions et de formuler des observations.

b) Mandat du Groupe de travail

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
<i>Mandat révisé du Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation</i>	ECE/CTCS/WP.6/2022/11	Pour décision

En décembre 2019, à l'issue d'une évaluation du WP.6, il a été proposé³ que le Groupe de travail examine et mette à jour son mandat⁴, conformément aux Directives aux fins de l'établissement et du fonctionnement de groupes de travail sous l'égide de la CEE (ECE/EX/1, par. 3 d)), afin de l'évaluer et de proposer les modifications à lui apporter et à apporter au statut du WP.6. Les auteurs de l'évaluation suggéraient aussi que la révision tienne compte, selon que nécessaire, des priorités du Programme de développement durable à l'horizon 2030. À la trente et unième session, il a été demandé au Bureau de rédiger un mandat révisé pour examen et approbation à la trente-deuxième session (voir décision 15 figurant dans le document ECE/CTCS/WP.6/2021/2). Le document ci-dessus est soumis au Groupe de travail pour approbation.

Les membres du Groupe de travail auront l'occasion de demander des précisions et de formuler des observations.

c) Programme de travail pour 2023

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
<i>Programme de travail pour 2023 du Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation</i>	ECE/CTCS/WP.6/2022/12	Pour décision

Le Groupe de travail se verra soumettre, pour décision, un projet de programme de travail pour 2023. Ce document a été examiné et approuvé par le Bureau du WP.6 ainsi que par les présidents de tous les sous-groupes du WP.6. Il est soumis au Groupe de travail pour approbation.

Les membres du Groupe de travail auront l'occasion de demander des précisions et de formuler des observations.

d) Activités d'autres organes de la Commission économique pour l'Europe et d'autres organisations internationales présentant un intérêt pour le WP.6

Les délégations seront informées des activités menées par d'autres organisations internationales sur des questions susceptibles de présenter un intérêt pour le WP.6. Des

³ Voir la recommandation 1 à la page 52 : https://unece.org/DAM/OPEN_UNECE/03_Evaluation_and_Audit/Evaluation_Reports-with_SPs/06-Trade/UNECE_WP6_Evaluation_-_final.pdf.

⁴ Voir https://www.unece.org/fileadmin/DAM/trade/wp6/documents/ref-docs/ToR_eng.pdf.

représentants d'autres organisations internationales seront invités à présenter les domaines dans lesquels une coopération avec le WP.6 serait possible, ainsi que les activités pertinentes en cours ou prévues. Il s'agira notamment de sujets tels que la coopération internationale en matière de réglementation, l'évaluation de la conformité et l'accréditation, ou encore la métrologie.

Les délégations recevront également des informations sur les activités de coopération avec d'autres organes de la CEE dont les travaux présentent un intérêt pour le Groupe de travail.

Les membres du Groupe de travail auront l'occasion de demander des précisions et de formuler des observations.

9. Réunion-débat sur les transformations numérique et verte et leurs liens avec les politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
<i>Vers une économie numérique et verte : l'importance de la normalisation et des politiques harmonisées</i>	ECE/CTCS/WP.6/2022/13	Pour information

Ce point de l'ordre du jour fera écho au thème proposé pour la session de 2023 de la CEE, à savoir les transformations numérique et verte au service du développement durable dans la région de la CEE. Il est important de veiller à ce que transformation numérique et durabilité aillent de pair. Plusieurs des sujets dont est saisi le Groupe de travail ont à voir avec la transformation numérique.

Ce point de l'ordre du jour fera l'objet d'une réunion-débat de haut niveau portant sur les transformations numérique et verte et leurs liens avec la coopération en matière de réglementation et de normalisation. Il sera l'occasion d'examiner les principaux thèmes sur lesquels le WP.6 devra se pencher. Un document de référence et un plan des discussions de la réunion-débat seront élaborés et mis à disposition avant la manifestation. Les membres du Groupe de travail seront invités à participer activement à la discussion et à proposer la meilleure façon d'aborder ce thème au sein du WP.6.

10. Questions diverses

Le Groupe de travail examinera toute autre question soulevée, y compris les dates provisoires de sa trente-troisième session, qui aura lieu en 2023.

11. Adoption du rapport

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
<i>Rapport du Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation sur les travaux de sa trente-deuxième session</i>	ECE/CTCS/WP.6/2022/2	Pour décision

Le Groupe de travail sera invité à adopter les décisions proposées et le projet de rapport sur les travaux de sa trente-deuxième session.

III. Calendrier provisoire

<i>Horaires</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Présenté par</i>
Lundi 7 novembre		
15 heures-15 h 15	Ouverture	Présidente du WP.6 et secrétariat
15 h 15-15 h 30	Point 1 : Adoption de l'ordre du jour	Présidente du WP.6
15 h 30-16 heures	Point 2 : Élection du Bureau	Secrétariat
16 heures-16 h 30	Point 3 : Questions découlant des réunions de la Commission économique pour l'Europe et de son Comité exécutif	Secrétariat
16 h 30-17 heures	Point 4 : Groupe consultatif de la surveillance des marchés	Présidente du Groupe « MARS »
17 heures-17 h 30	Point 5 : Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation	Président du Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation
17 h 30-18 heures	Point 6 : Équipe spéciale de spécialistes de la normalisation et des techniques réglementaires	Président de l'Équipe START
Mardi 8 novembre		
10 heures-10 h 30	Point 7 : Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre	Coordonnatrice de l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre
10 h 30-11 heures	Point 8 a) : Rapport sur le renforcement des capacités	Secrétariat
11 heures-11 h 30	Point 8 c) : Programme de travail pour 2023	Présidente du WP.6
11 h 30-13 heures	Point 8 d) : Activités d'autres organes de la Commission économique pour l'Europe et d'autres organisations internationales présentant un intérêt pour le WP.6	Secrétariat et orateurs invités
13 heures-15 heures	Pause	
15 heures-18 heures	Point 9 : Réunion-débat sur les transformations numérique et verte et les politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation (première partie)	Présidente du WP.6 et orateurs invités

<i>Horaires</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Présenté par</i>
Mercredi 9 novembre		
10 heures-13 heures	Point 9 : Réunion-débat sur les transformations numérique et verte et les politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation (deuxième partie)	Présidente du WP.6 et orateurs invités
13 heures-15 heures	Pause	
15 heures-15 h 30	Point 8 b) : Mandat du Groupe de travail	Présidente du WP.6
15 h 30-16 heures	Point 10 : Questions diverses	Présidente du WP.6
16 heures-18 heures	Point 11 : Adoption du rapport	Secrétariat
